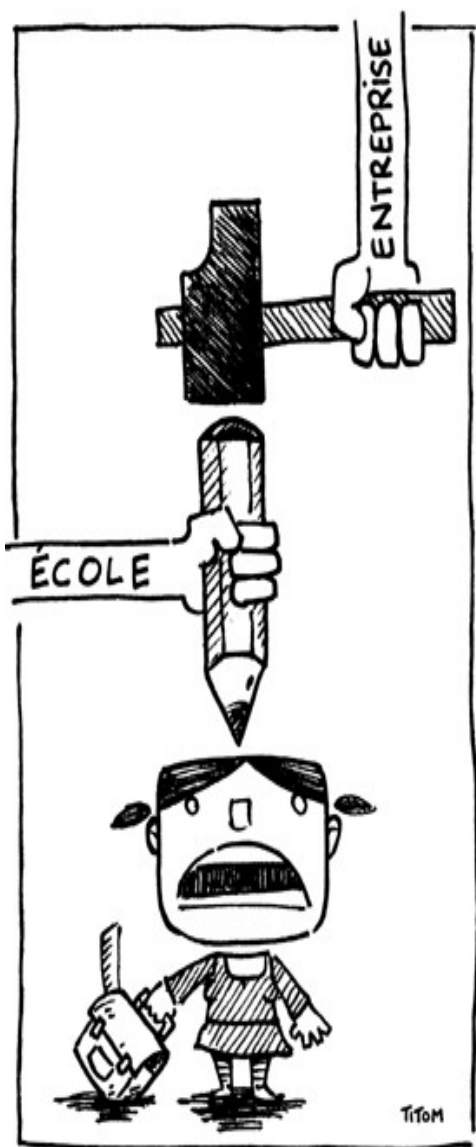




## N° SPECIAL



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/be/>

## ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE OU ÉCOLE DE L'ENTREPRISE ?

### Remerciements CGT Éduc'action 18 :

Christian B. - Maxime F. - Marcel G. - Delphine C. -  
Christophe P. - Frédéric R.



## Introduction :

### **UNE LOUABLE INTENTION...**

C'est par un matin d'automne 2022 que j'entends parler, sur France Info, de l'association "*le choix de l'école*". De ce que j'entends d'une oreille distraite au volant de ma voiture, il s'agit d'une association qui aurait pour but de pallier le manque d'enseignants et notamment dans les établissements classés en zone prioritaire (REP, REP+).

« *Quoi de plus louable comme intention ?* » me dis-je. Il me faut en apprendre un peu plus sur cette structure. Je m'informe, et là, je découvre autour de cette association une organisation tentaculaire d'autres associations, et des fondations, et des entreprises. J'ai donc eu envie de fouiller un peu plus pour comprendre toutes ces intrications et avec quels moyens fonctionnait cette nouvelle verrue sur l'éducation nationale.

J'ai alors décortiqué toutes ces associations satellites (une vingtaine), m'attardant surtout sur les dirigeants et les activités de ces structures. Lorsque l'information était disponible, j'ai indiqué leurs modes de financements – de manière générale on dispose de très peu d'informations disponibles sur ce thème.

Cet article est long, mais il est difficile de résumer tant le fonctionnement de cette coalition est complexe.



# ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE OU ÉCOLE DE L'ENTREPRISE ?

## Table des matières

Argent public & argent privé .....	3
Quelques concepts qui seront abordés dans ce texte .....	4
L'entreprise et l'école .....	5
L'association "Le choix de l'école" .....	6
Le financement .....	6
Historique de l'association .....	6
Activités de l'association .....	6
Les mécènes principaux de l'association .....	7
Zoom sur la fondation "La France s'engage" .....	7
"L'Ascenseur" et sa coalition d'associations .....	8
Objectifs divers .....	8
Les dirigeants .....	9
Les ressources .....	9
Les idées .....	10
Made in USA .....	11
Conclusion .....	12

**Les mots clés de cet article :** *Inclusion sociale, inclusion économique, philanthropie/mécénat, Formation/emploi, formation tout au long de sa vie, réussite, milieux/quartiers populaires, inégalités sociales/inégalités scolaires, Medef.*

**[Les annexes de ces articles sont sur le site internet de l'UD du Cher : www.ud18.cgt.fr](http://www.ud18.cgt.fr)**

## ARGENT PUBLIC & ARGENT PRIVÉ

Avant de commencer, il est nécessaire que l'on soit tous au clair sur le fond de cet article : C'est d'**argent public** et de **privatisation** qu'il va être question.

En matière de gestion et de comptabilité publique, le système actuel, basé notamment sur une **séparation** des rôles respectifs de l'**ordonnateur** et du **comptable** a connu récemment des évolutions importantes. Il pourrait bien connaître un véritable big-bang qui changerait radicalement la donne en matière de gestion publique. Il faut donc que la gestion publique reste... publique !

### **La séparation des ordonnateurs et des comptables ?**

**L'ordonnateur n'a pas le droit de manipuler l'argent public, seul le comptable public peut le faire.** Il appartient à ce dernier, sur l'ordre de l'ordonnateur, d'encaisser ou de décaisser l'argent public.

Cette séparation poursuit une **double finalité** :

- un **contrôle**, en permettant de repérer les erreurs et irrégularités en amont, avant que l'argent n'ait quitté la caisse publique ;
- une **probité**, car deux agents sont moins tentés – et moins faciles à convaincre – de s'écarter des règles qu'un seul.

Cette séparation est donc un des aspects de la **qualité de la gestion publique**. Mais l'état libéral détourne l'argent public de sa vocation première.

La montée en puissance du discours managérial – qui promeut une meilleure autonomie des managers, c'est-à-dire un allègement de la contrainte juridique pesant sur leurs actions – a nourri de nombreuses critiques contre le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables. Or, la séparation est une **contrainte juridique** mise en place pour permettre, en particulier, de créer les conditions du contrôle.

Le ministère chargé des comptes publics a certes affirmé que la séparation « ordonnateur/comptable » serait maintenue [Propos d'Olivier Dussopt dans "Acteurs publics" du 22 mars 2021]. Mais il confirme aussi sa volonté de donner plus d'autonomie aux décideurs locaux, de ne plus mener des contrôles a priori et de parier sur la dimension managériale pour améliorer la gestion publique.

En réalité, c'est l'approche libérale de la gestion de la dépense publique qui prend progressivement forme.

### **A quoi doit servir l'argent public ?**

Les financiers qui dirigent notre pays n'ont qu'un seul objectif et nous le connaissons- réduire la dépense publique – Comment réduit on la dépense publique ? En étrangeant tous les services publics, santé, éducation, énergie, administrations, etc.

Notre gouvernement et les précédents ont choisi

d'investir l'argent public (notre argent) dans des aides publiques... aux entreprises qui est la plus grosse partie des dépenses publiques. Les fondations d'entreprises ou fondations de personnes ou encore une multitude associations dirigées par des entrepreneurs collectent aussi de l'argent public via des défiscalisations ou des subventions.

Toutes ces sommes (très importantes) ne serviront jamais l'intérêt commun

**L'aide publique aux entreprises** est la **première dépense** de l'État, elle représente **plus de 30 %** du budget de celui-ci. La mise en perspective de ce montant est très parlante et cela correspond à 5 fois la dette des hôpitaux ; ou 2 fois le budget de l'Éducation nationale ; ou encore, 6 fois le budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Ces aides représentent environ **156 milliards d'euros par an**, soit **un quart** de la masse salariale du secteur privé.

## **QUELQUES CONCEPTS QUI SERONT ABORDÉS DANS CE TEXTE**

### **Le mécénat**

1 – Pour les sociétés ayant effectué des versements au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général une réduction substantielle d'impôt est prévue.

2 – Pour les organismes sans but lucratif fournissant des repas gratuits et des produits de première nécessité à des personnes en difficulté, l'entreprise mécène bénéficie également d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don plafonné..

### **La philanthropie**

La montée en puissance d'une philanthropie élitaires privée est l'un des principaux faits saillants des deux dernières décennies. Cette philanthropie, dont le principal avatar est la « *philanthropie d'investissement* », est un acteur majeur dans l'émergence de la « *gouvernance sociale* » (avec des guillemets...).

Les relations triangulaires entre les acteurs philanthropiques, communautaires et publics affectent le développement des politiques sociales.

Plus un contribuable est dans un palier élevé de l'imposition et plus il est avantageux pour lui de donner –ce sont les gros donateurs qui vont chercher la part du lion en termes d'allègements consentis.

Le nombre d'entreprises mécènes est passé de 28 000 en 2010 à 104 000 en 2019 pour un montant

total de 2,1 milliards d'euros de dons déduits contre 945 millions d'euros en 2019

### **L'inclusion**

L'inclusion n'est pas l'intégration et vise d'abord à rendre la société plus juste, plus équitable. Un rapport des Nations Unies la définit ainsi en 2009 « *l'inclusion sociale est un processus qui vise à assurer des opportunités égales pour chacun, quelles que soient ses origines, de sorte qu'il puisse réaliser pleinement ses potentialités dans la vie* ». On reconnaît ici la grammaire libérale de l'égalité des chances.

La frontière inclus/exclus tend à se déplacer ; elle ne tend plus à séparer au sein de la structure sociale, des inclus et des exclus mais passe à l'individu par lui-même. Présupposant que nous pouvons, que nous devons, tous entrer dans le même cadre social et juridique, ce concept d'inclusion présuppose dans le même temps une commensurabilité de l'individu. Il nous enjoint de penser les différences interindividuelles comme des variations ou encore des altérations. Il interdit en ce sens des penser des altérations radicales irréductibles.

Cette construction débouche sur une société dichotomique, fondée sur la bipolarité inclusion-exclusion, et sur une communication automatique, sans intervention humaine. La société inclusive,

prise en charge systémique de toutes les interconnexions sociétales est un non-sens sociologique et éthique. A vouloir ainsi inclure, les « *déjà inclus* », les « *inclueurs* » risquent d'oublier qu'ils ne comprennent pas tout des « *exclus* », ils risquent d'oublier que ces derniers ne voudront pas, ou ne pourront pas forcément vivre une vie similaire à la leur.

« *L'inclueur* » demeure maître du choix des critères, il peut décider d'inclure ou ne pas inclure selon des règles qu'il a établies et dont il apprécie la bonne application.

[Source : Mustapha Saha : sociologue. *Espace éthique*, décembre 2018].

### **Quartiers populaires**

En France, le développement de la politique de la ville à partir des années 1980, comme politique pu-

blique territorialisée à destination des espaces populaires, a contribué à unifier la diversité des quartiers populaires derrière la catégorie administrative « *quartiers sensibles* ». Surtout, son développement a conduit à valider durablement une conception des populations qui y résident comme « *exclues* » ou marquées par les manques (en termes de ressources économiques, sociales ou culturelles).

### **Milieus populaires**

Pour le sociologue, O. Schwartz, il s'agit de toutes les personnes qui ont « *une position matériellement et culturellement dominée dans notre société et dont les chances de vie et les conditions de vie sont marquées par un espace des possibles relativement restreint.* »

## **L'ENTREPRISE ET L'ÉCOLE**

L'éducation est devenue le terrain de jeux de la finance, derrière un écran de beaux sentiments et de belles intentions – bien sûr : faire de l'égalité des chances une grande cause, réduire les inégalités scolaires engendrées par les inégalités sociales. Ils arriveraient presque à nous tirer des larmes si on n'y prenait pas garde.

Pour mettre en œuvre leur stratégie ils sont donc allés dans le saint des saints des inégalités sociales et scolaires : les réseaux d'éducation prioritaires, REP et REP+.

Pour actionner toutes ces belles ambitions, nous trouvons à la manœuvre de grosses entreprises du CAC40, des sociétés de « *management* », les écoles de commerce, des entreprises de conseils, des banques, des sociétés d'investissements, des conseils en optimisation fiscale, des fondations, l'Etat et... bien sûr, le MEDEF qui a bien compris ce qu'il pouvait tirer comme avantages de ce conglomérat : rapprocher l'enseignement des besoins de l'entreprise, voire fusionner l'enseignement et l'entreprise.

Depuis une trentaine d'années, il existe un consensus politique sur l'idée qu'il faut rapprocher l'école de l'entreprise afin de lutter contre le chômage de masse. Le libéralisme assure que l'adéquation entre ces deux-là est un graal à conquérir et que le système éducatif français est mal équipé pour y parvenir.

Le MEDEF, le patronat dans son ensemble réclament un alignement des apprentissages sur les besoins des entreprises.

Alors que les experts des différents gouvernements

constatent que l'adéquation entre la formation et le poste à pourvoir n'est pas le principal critère de recrutement des entreprises qui privilégient davantage l'expérience professionnelle et la capacité d'adaptation.

Malgré ces constats le patronat et les différents gouvernements reviennent à la charge, arguant qu'une bonne adéquation formation/emploi réduirait le chômage. Là encore l'argumentaire n'a aucune justification.

Ainsi, pour la période du 4ème trimestre 2022, on a 364 500 offres d'emplois pour... 5 113 400 chômeurs (catégories A et B).

Même tous « *bien formés* » il resterait 4 748 900 chômeurs.

Les objectifs de cette ritournelle sont simples :

- Faire peser la responsabilité du chômage sur les chômeurs.
- Faire de l'Education Nationale, un mauvais outil de formation pour laisser le champ libre aux libéraux de tous poils pour s'accaparer la manne financière de l'éducation.
- Faire un rapprochement éducation/entreprise semblait délicat à mettre en œuvre et aurait demandé une restructuration très importante de l'Education Nationale, restructuration qui, à coup sûr, aurait soulevé une opposition de la profession et des syndicats. C'est donc l'entreprise et la finance qui vont opérer ce rapprochement – et dans la plus grande opacité, à grand renforts de financements publics et de défiscalisations.

# L'ASSOCIATION "LE CHOIX DE L'ÉCOLE"

L'association "Le choix de l'école" est créée en 2015 avec pour objectif : « Améliorer le niveau des collégiens dans les territoires défavorisés. »



Remarquons les deux dernières présidences ! de 2018 à 2022, Laurent Bigorgne, proche d'Emmanuel Macron, est directeur du très libéral Institut Montaigne. Depuis mars 2022, La présidence revient à Patricia Barbizet qui fut bras droit du milliardaire François Pinault pendant près de 30 ans.

## Le financement

En 2019 : 280 000 € du ministère de l'Éducation Nationale et aussi 300 000 € de la fondation de François Hollande, "La France s'engage".

En 2020 : 600 000 € de financement public pour former une trentaine de contractuels dont la moitié quittera l'Éducation Nationale au bout de 2 ans (55 Contractuels sont formés en 2021). L'Etat abonde aussi de 430 000 € (source Médiapart).

L'association a Indiqué que les subventions publiques représentaient 20% de ses revenus. Mais Il est quasi impossible de connaître les chiffres exacts des financements, l'association ne publiant pas ses comptes malgré l'obligation légale.

"Le choix de l'école" appartient à la coalition d'associations "L'ascenseur" sise dans un immeuble haussmannien de huit étages dans le 4ème arrondissement et qui occupe 2 300 m<sup>2</sup> sachant que dans ce quartier le prix du m<sup>2</sup> est environ 13.000 €.

## Historique de l'association

"Le choix de l'école" anciennement "Teach for France" (issue elle-même de "Teach for America" fondée en 1990) est créée en 2015 par Nadia Marik.

Nadia Marik, de son nom complet Nadia Marik-Descoings, est veuve de Richard Decoings, ancien directeur de Sciences Po. Richard Decoings a été l'un des premiers à importer en France le modèle américain de la discrimination positive et l'égalité des chances et le premier à ouvrir Science Po aux banlieues par les conventions éducation prioritaire (CEP 2001).

Cette association prend vraiment naissance en 2016 dans le bureau de la ministre Najat Vallaud Belkacem (*Young Leader* 2006 de la Fondation franco-américaine) après la signature d'un partenariat avec l'académie de Créteil et Nadia Marik ancienne di-

rectrice adjointe chargée de la stratégie et du développement à SciencePo.

### **Etes-vous Young Leader ?**

La French-American Foundation sélectionne chaque année des Français et des Américains, âgés de 30 à 40 ans, considérés comme remarquables dans leur domaine d'activité (Il n'y a pas de plombiers ou de caissières...). Voici quelques personnes élues comme Young Leader lorsqu'ils étaient young :

Emmanuel Macron, Edouard Philippe, Marisol Touraine, Arnault Montebourg, François Hollande, Alain Juppé, Nathalie Kosciusko-Morizet, François Léotard, Pierre Moscovici, Valérie Pécresse, Laurent Wauquiez, etc.

Ce projet est la copie du réseau "Teach for All" né en 1990 avec comme objectif : « Corriger les inégalités scolaires en envoyant des diplômés de grandes universités enseigner dans les zones en difficultés ».

En 2019, l'association est lauréate de la fondation de François Hollande, "La France s'engage". Depuis 2015, 270 personnes se sont reconverties à l'enseignement via "Le choix de l'école" ; 60 % ont passé le concours de l'Éducation Nationale.

Depuis Mars 2022, Patricia Barbizet est présidente par intérim du Conseil d'administration. Cette Ancienne directrice générale d'Artémis (fond d'investissement de la famille Pinault) est administratrice de plusieurs groupes du CAC40 (AXA, Total) et ancienne présidente du club "Le siècle", un cénacle qui entretient la collusion entre élite médiatique, économique et politique.

Auparavant, Laurent Bigorgne était président du Conseil d'administration. C'est un grand ami de Jean-Michel Blanquer pour leurs accointances à L'institut Montaigne avec lequel ils sont allés au sommet de Bilderberg en 2018 .

## **Activités de l'association**

L'association envoie ses diplômés de Grandes Ecoles dans les zones d'éducation prioritaire et zones d'éducatons prioritaires renforcées (REP et REP+). Des diplômés de l'enseignement supérieur sont ainsi prêts à enseigner pour une période de 2 ans dans des collèges de banlieue. En retour, pour service rendu, l'Éducation Nationale leur garantit une affectation à temps plein dans un seul établissement – le rêve des jeunes collègues issus du CAPES.

Par ailleurs, l'Éducation Nationale recrute en CDD,

pour une année scolaire ou moins, des contractuels qui sont aujourd'hui devenus indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires.

"*Le choix de l'école*", disposant de moyens et de relations, prépare ses jeunes recrues au cours d'une université d'été de 3 semaines dans un établissement scolaire mis à leur disposition par les pouvoirs publics.

Peu de postes complets non pourvus, pourtant ces derniers continuent d'être distribués aux "enseignants" du "*Choix de l'école*" et ce au mépris des règles nationales qui gèrent l'attribution des postes dans l'Education Nationale. [source: *Le monde diplomatique*, Septembre 2022].

Pour la rentrée 2022/2023, les contractuels Education Nationale avaient... 4 jours de formation. Entre 2018 et 2020, les collèges et lycées ont accueilli 27 163 élèves supplémentaires pour 2 937 enseignants en moins.

## Les mécènes principaux de l'association

- La fondation de François Hollande "La France s'engage" ;
- AXA – Banque Assurances ;
- le trust financier Solina (qui a pris une participation de 20 % dans le groupe Cognita, groupe d'écoles privées britanniques) ;
- la Société d'investissement Eurazeo ;
- le Cabinet Conseil en stratégie Kearney, spécialisé sur des problématiques de management de direction générale ;
- la Société financière IG, société d'investissement sur les marchés financiers ;
- diverses fondations : la Fondation Total Energie ; Rothschild ; BNP Paribas ; Groupe EDF ; Engie ; la Société Générale avec "C'est vous l'Avenir" ; la Poste .

## ZOOM SUR LA FONDATION "LA FRANCE S'ENGAGE"



Arrêtons-nous un instant sur la fondation "*la France s'engage*". Elle est de par son origine, ses membres et son financement révélatrice de l'avenir qui sera réservé à l'Education Nationale.

Dans un texte émanant d'une publication de "*La France s'engage*" il est écrit :

« *Un fonds de soutien à l'expérimentation doté de 50 millions d'euros placé sous l'autorité de la ministre chargée de la jeunesse et de la vie associative, le Fonds d'Expérimentation Jeunesse assure d'ores et déjà le repérage, l'analyse, le suivi et l'évaluation scientifique de projets socialement innovants dans ce domaine.*

[...] *L'État complètera ce fonds de 25 millions d'euros issus du programme d'investissement d'avenir.*

*TOTAL, partenaire historique du Fonds augmentera son engagement à hauteur de 10 millions d'euros pour la durée du programme. C'est donc 50 millions d'euros qui seront mobilisés sur la période 2014-2017 pour accompagner le déploiement de projets socialement innovants.* »

Dans un texte de 2017, on trouve que « La France s'engage » reçoit un fonds de soutien de 50 millions d'euros. Comme c'est trop misère, l'Etat complète ce fonds par 25 millions d'euros «*pour accompagner le déploiement de projets socialement innovants.*» Un article de Capital de 2017 parle de cette fondation :

« *Celle-ci a été reconnue d'utilité publique en mars dernier [2017] : c'est un détail important car c'est ce label qui lui permet de recevoir des subventions. [...]* "*La France s'engage*" fonctionne aussi grâce aux mécènes privés que sont Andros, Artemis (holding de la famille Pinault), BNP Paribas et Total. À eux quatre, ils fournissent 16,5 millions d'euros sur cinq ans. Enfin, la structure jouit d'initiatives dites de "mécénat de compétences" estimé à cinq millions d'euros. »

Allez voir les lauréats choisis par *La France s'engage* pour 2023. Encore une flopée d'associations s'intéressant aux élèves et à leur avenir: à croire qu'il n'existe pas de système d'écoles publiques et d'enseignants dans notre pays.

### Pour information voici quelques membres dirigeants de la fondation *La France s'engage*

#### LE BUREAU

- Président: François Hollande (ancien chef d'Etat français).
- Secrétaire: Martin Hirsch (Directeur général de l'APHP).
- Trésorière: Nadia Bellaoui (Secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement).

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Membres fondateurs

- Jean-Laurent Bonnafé, Directeur général de BNP Paribas.

- Frédéric Gervoson, PDG d'Andros.
- François Pinault, Président d'honneur du Groupe Artemis.
- Patrick Pouyanné, PDG du groupe Total.

#### **Collège des partenaires institutionnels**

- Eric Lombard, Directeur du groupe Caisse des Dépôts.
- Rémy Rioux, Directeur de l'Agence Française de Développement.
- Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste.

#### **Représentants des institutions publiques**

- Marie-François Cruzier, Ministère de l'Enseignement Supérieur.

#### **Personnalités qualifiées**

- Sophia Aram, Chroniqueuse, humoriste.
- Yves Blein, Fédération Léo Lagrange.
- Stéphane Distinguin, Grande École du numérique.
- Marie Drucker, Animatrice, réalisatrice & productrice.

## "L'ASCENSEUR" ET SA COALITION D'ASSOCIATIONS

L'association "Le choix de l'école" appartient à une coalition d'associations pour l'égalité des chances, "l'Ascenseur", qui se présente ainsi sur son site : « L'Ascenseur est la première coalition pour l'égalité des chances. Acteurs



privés, publics, de l'économie sociale et solidaire... ils soutiennent et participent au travail des associations qui interviennent au quotidien auprès de bénéficiaires pour libérer leur potentiel dans tous les domaines. »

#### **L'Ascenseur revendique 20 associations résidentes :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le choix de l'école,</li> <li>◆ Article 1,</li> <li>◆ Yes Academia,</li> <li>◆ Ed Tech France,</li> <li>◆ Energie Jeune,</li> <li>◆ Forum International du Numérique pour l'Education,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eloquentia,</li> <li>◆ Enquête,</li> <li>◆ Institut de l'Engagement,</li> <li>◆ La Ligue de l'Enseignement,</li> <li>◆ Ma petite planète,</li> <li>◆ Moteur !,</li> <li>◆ Noise,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rev'Elles,</li> <li>◆ Tadam,</li> <li>◆ Telemaque,</li> <li>◆ USEA (Un Stage et Après),</li> <li>◆ Vers le Haut,</li> <li>◆ Viens voir mon Taf</li> </ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



#### **Objectifs divers**

Cette vingtaine d'associations veut œuvrer à l'avenir, ça part d'un bon sentiment. Les objectifs et les slogans sont tous plus prometteurs les uns que les autres.

Certaines associations optent pour des objectifs flous sur l'avenir: « Prendre le pouvoir sur l'avenir » (Article-1); « L'égalité des chances est un mi-

rage vers lequel nous devons tendre. » (Moteur! Ose la confiance).

D'autres sont décidées à enfoncer des portes ouvertes : « mise en œuvre d'une méthode multidisciplinaire » (Yes Academia); « Rendre la technologie et l'innovation utiles à l'éducation, à l'enseignement » (Ed Tech France); « objectif "Aimer apprendre au collège" » (Energie Jeunes); « Mobiliser l'ensemble du corps social en faveur de l'éduca-



tion» (Vers le Haut) – ce qui n'est que la remise au goût du jour du proverbe africain: «*il faut tout un village pour élever un enfant.*»

On trouve des objectifs pragmatiques : « *des stages de qualité pour les jeunes sans piston.*» (Viens Voir Mon Taf); «*aider la jeunesse à découvrir le monde du travail.*» (Un Stage Et Après); ou des objectifs spirituels: «*développer chez les enfants un rapport apaisé et réfléchi à ces sujets(laïcité et religion).*» (Enquête).

Certains objectifs sont "modestes": «*Révéléateur de talents*» (Tadam); «*Former une nouvelle génération responsable et citoyenne*» (Institut de l'engagement).

Et enfin, certaines associations ont des objectifs poétiques qui questionnent : «*L'égalité des chances passe d'abord par l'égalité des rêves*» (Rev'Elles).

### Les dirigeants

On ne trouve dans ces associations que du beau linge qui se penche sur l'éducation. On peut piocher au hasard, on trouve le même genre d'individus.

On commence par les deux présidences de l'association *Le choix de l'école*, Laurent Bigorgne et Patricia Barbizet:

Laurent Bigorgne président jusqu'en 2022, est un proche d'Emmanuel Macron et directeur du très libéral Institut Montaigne. Ensuite, La présidence est revenue à Patricia Barbizet qui fut bras droit du milliardaire François Pinault pendant près de 30 ans. Depuis Mars 2022, Patricia Barbizet est présidente. Cette Ancienne directrice générale d'Artémis (fonds d'investissement de la famille Pinault) est administratrice de plusieurs groupes du CAC40 (AXA, Total) et ancienne présidente du club "*Le siècle*", un cénacle qui entretient la collusion entre élite médiatique, économique et politique.

L'association *Le choix de l'école* a pour slogan: «*Prendre le pouvoir sur l'avenir*». Mais bien sûr sans oublier de prendre les bonnes places au présent.

Parmi les administrateurs de l'association *Article 1*, on a aussi des gens bien sous tout rapport: Christian Nibourel est membre du bureau exécutif du MEDEF; en 2017, il fut même candidat à la Présidence du MEDEF (rappel: la lettre "E" dans MEDEF ne signifie pas Enseignement ou Education mais Entreprises). Christian Nibourel dirige une société de conseil, *Accenture France*. Pour avoir enfreint les règles sur le temps de travail, cette société a dû payer une amende. No comment. Boris Walbaum, co-président d'*Article 1* en 2018 a été président-manager de McKinsey Company.

Le président de l'*Institut de l'engagement* est connu: c'est Martin Hirsch qui était Directeur général AP-HP jusqu'en juillet 2022 et comme le dit l'Usap-CGT: «*il en a fait un hôpital-entreprise*». Cette association veut créer «*une nouvelle génération responsable et citoyenne*» et... ne jurant que par l'entreprise fonctionnant mieux qu'un service public. Martin Hirsch avait lancé le Plan national d'action pour l'inclusion avec Christine Boutin qui s'est réjouie de l'arrivée d'Eric Zemmour en politique.

**François Danel** est membre du conseil d'administration de l'association *Moteur ! Ose la confiance*. Mais aussi Directeur Général de *Earthwake*, Directeur Général d'*Action Contre la Faim* de 2007 à 2013 (il en était directeur financier 1990 à 1996). Et encore: Directeur financier UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air) de 1996 à 2003, Secrétaire Général de l'IFAS 2004 à 2006 (IFAS\* : Institut Français d'Analyse Stratégique). Cette association a pour slogan: «*l'égalité des chances est un mirage vers lequel nous devons tendre.*» François Danel semble avoir une bonne chance.

Ça vous donne le tournis le parcours de ces braves gens qui s'intéressent à l'école, aux jeunes des milieux populaires? Tout reste dans le même cercle, chacune, chacun est interchangeable d'un poste à un autre, l'essentiel étant de rester dans le cercle des décideurs. Terminons sur deux parcours...

*Le parcours des deux créateurs, en 2005, de l'association **Télémaque**, Serge Weinberg et Patrick Gagnaire, est typique du cheminement de ces dirigeants d'association ou partenaires dans diverses activités – grâce à leur CV et aux relations nouées durant leur parcours.*

**Serge Weinberg** est sous-préfet de 1976 à 1981, chef de cabinet du ministre Laurent Fabius; ensuite président de Havas Tourisme, puis Directeur Général de Pallas Finance. il rejoint le Groupe Pinault en 1990 et occupe les fonctions de Président-Directeur Général de Rexel et préside le directoire du groupe PPR pendant 10 ans. En 2010 il est Président du Conseil d'administration de Sanofi, puis Directeur Général par intérim. Serge Weinberg est également (faut-il le préciser?) membre de divers conseils d'administration.

Voyons le candidat suivant.

**Patrick Gagnaire** est, depuis février 2023, président au conseil d'administration de l'APATS Marseille (gestionnaire de la clinique Bonneveine). Il est aussi conseiller à Matignon sur les questions d'égalité des chances et de diversité. On le retrouve aussi vice-président de l'Association La Varappe, membre du Conseil National de l'inclusion, membre de la Communauté des Entreprises à mission, membre fondateur de Campus, école de l'Inclusion en direction des dirigeants d'entreprises. Sans oublier qu'il est Senior Advisor du fond d'impact WCP qui figure parmi les premiers fonds à être labélisés par le gouvernement dans le cadre du plan de relance – ... Et on nous dit que les jeunes sont instables dans leurs boulots.

## Les ressources

Qu'on se souvienne des principaux mécènes de l'association *Le choix de l'école* (voir plus haut):

La fondation de François Hollande "*La France s'engage*";

Le monde de la finance: AXA; Eurazeo et IG (sociétés d'investissement), Solina (un trust financier ayant investi dans Cognita, un groupe d'écoles privées britanniques). Un cabinet de conseil : Kearney (pas du conseil sur l'éducation, trop bas de gamme, mais du conseil sur le management); Diverses fondations : la Fondation Total Energie, Rothschild, BNP Paribas, Groupe EDF, Engie, la Société Générale, la Poste. L'association *Le choix de l'école* semble avoir bien compris pour le choix... des mécènes.

Ces associations ne reçoivent pas un bout de subventions comme l'aumône d'une ville à une association de parents d'élèves. *Eloquentia* a perçu en 2021 99.680 € de la mairie de Paris. *Moteur!* En 2022 a reçu 15.000 € du conseil régional d'Ile de France, 35.000 € de la BNPP, 20.000 € de la fondation Audiens. On trouve aussi la fondation Rothschild parmi ses donateurs.

L'asso *Article 1* a reçu, en 2022, 2,8 millions d'euros d'argent public. Cette association se veut engagée pour «*l'égalité des chances et le soutien des élèves issus de milieux populaires*», aussi elle donne à ses dirigeants les moyens d'avoir une bonne égalité des chances avec un salaire mensuel de 12.250 €.

L'association *Energie Jeunes* bénéficie du soutien précieux de fondations privées telles que la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation Bellon, etc. Faut bien ça, pour «*Aimer apprendre au collège*» (c'est le slogan de cette association).

Le fondateur de la Fondation Bellon, Pierre Bellon (décédé en 2022), avait créé la société Sodexo (20 milliards d'euros de chiffre d'affaires). En 1981, Pierre Bellon était vice-président du Medef. Il figurait parmi les grandes fortunes de France.

L'*Institut de l'engagement* qui «*s'adresse à tous les jeunes qui se sont engagés dans un volontariat ou un bénévolat*» affiche un budget total de 2.690.054 € pour 2021. Doit pas y avoir que des bénévoles.

Tadam qui se targue d'être «*révélateur de talents*» reçoit des sous de Coca-Cola European Partners (révélateur d'obésités).

Certaines de ces associations ont des ressources qu'on peine à démêler car nous sommes souvent dans une nébuleuse.

## Les idées...

Beaucoup de flou, beaucoup de grands mots pour expliquer les objectifs de ces associations (lire plus haut le chapitre sur les objectifs de ces associations).

Pour *Article 1* «*la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen.*» Mais encore?... Ça permet d'avoir presque 3 millions d'euros d'argent public.

*Eloquentia* vaut accompagner «*les porteur.se.s de projets dans le développement de leurs initiatives à impact !*»

L'association *Moteur!* a reçu des dizaines de milliers d'euros de subventions ou dons. Elle a le slogan «*l'égalité des chances est un mirage vers lequel nous devons tendre.*». L'ambition de *Moteur!* semble aussi un mirage. Cette association propose entr'autres, un projet «*inclusif*»: «*Destiné aux jeunes de 14 à 22 ans : rendre hommage à une personne de leur entourage en 1mn30 avec leur smartphone*» Est-il utile de rajouter un SMS pour commenter ?

### A bas les pénitences, les cahiers au feu, la maîtresse au milieu

L'association *Energie Jeunes* propose un programme pédagogique : «*Aimer apprendre au collège*». Elle intervient au collège sur les heures de cours. Et l'enseignant, il fait quoi pendant ce temps?

Lors de ces interventions «*Les enseignants sont toujours invités à introduire et à conclure les sessions*». Ils sont invités chez eux, en somme. Encore heureux qu'ils ne soient pas virés de la salle de classe. Les enseignants sont aussi invités à «*Aider spécifiquement certains de leurs élèves lors des phases de travail individuel*» (une chose à laquelle l'enseignant ne penserait pas selon *Energie Jeunes*); mais aussi il leur faut «*rétablir si nécessaire, la discipline et le calme*». A part faire le pion, que faire?

Cette idée que les enseignants ne servent plus à grand-chose est très prisée de ces associations ou carrément par des entreprises privées. On entend parler du Blended Learning: «*Les savoirs ne sont plus entre les seules mains des experts (je suppose les enseignants), ils sont partout et facilement accessibles*».

Un exemple de cette pensée qui s'insinue. Mélanie Vienot est coprésidente de *ED Tech France* mais aussi directrice générale du *Projet Voltaire* qui se présente comme le N°1 de la remise à niveau en expression et en orthographe. C'est un outil en ligne utilisé par plus de 5.000 établissements du

primaire au collège et l'université (par exemple, le pack collège coûtait 1.326 € HT/an).

A la question *Qu'est-ce que le projet Voltaire ?* Mélanie Vienot répond :

*«Les validations délivrées par Voltaire nous obligent à constater que les diplômes Education Nationale ne valent plus grand-chose sur le marché du travail. En effet, pour ceux qui en ont les moyens, ils pourront s'offrir la certification délivrée par Voltaire qui, elle, est reconnue par les entreprises.»*

Ite missa est. A bas les programmes scolaires, les diplômes officiels, vive les entreprises privées qui savent enseigner, la maîtresse au placard.

### **La main invisible du marché**

Le responsable national du *Programme Télémaque* explique clairement sa mission: *«L'institut Télémaque accompagne, du collège jusqu'au baccalauréat, des jeunes brillants et motivés issus de milieux défavorisés.»* Uniquement, les brillants et motivés pour? Pour être futur cadre d'entreprise? Voire même avoir sa petite start-up? L'*Institut Télémaque* a signé une convention d'une durée de 3 ans avec le Medef. Le directeur général du Medef déclarait alors: *«La diversité et l'égalité des chances sont au cœur des préoccupations du Medef»* Ça rassure. N'oublions pas la diversité: les jeunes motivés seront chefs, les autres essaieront de tenir les cadences à Michelin en emploi intérim.

L'association *EdTech* France fait partie d'une nébuleuse *EdTech* de divers pays. Litzie Maarek explique les *EdTech*, en total désintéressement:

*«Le marché de l'éducation représente environ 6.000 milliards de dollars au niveau mondial : c'est énorme ! [...] La part de la technologie et du digital représente aujourd'hui environ 3% du marché total de l'éducation. 3%, c'est faible mais cela représente quand même un marché mondial des EdTech de 180 milliards de dollars dans le monde.»*

*En Europe, nous n'en sommes qu'au début, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes positionnées sur ce marché. Concrètement, aujourd'hui, le marché des EdTech en France est naissant. Si on regardait la somme du chiffre d'affaires de toutes les startups des EdTech, nous nous en rendrions vite compte. En revanche, le potentiel de ce marché est énorme. [...]*

Bien sûr, on ne cause pas en euros, cette monnaie minable, mais en dollars. Et l'éducation, dans tout ça? Amusant, même quand ça cause d'éducation, le terme employé par Litzie Maarek évoque la finance: *«il faut être capable d'apprendre à apprendre, apprendre tout au long de sa vie, mettre à jour son portefeuille de compétences.»* Et vous, vous avez un portefeuille de compétences?

Mais... il reste un obstacle: *«le marché [de l'éducation nationale] est captif et cette complexité peut créer des barrières à l'entrée. Mais nous attendons des pouvoirs publics une mobilisation pour faciliter l'accès au marché pour les jeunes entreprises innovantes, qui pourrait reposer sur plus d'autonomie donnée aux établissements.»*

L'*autonomie*, le maître mot est lâché. Une autre association que nous n'avons pas nommée dans notre liste, *Education & Devenir* défend l'idée *«d'une autonomie des établissements qui, dans un cadre fixé et garanti par l'Etat, mette en synergie les partenaires locaux.»* Comprendre, par synergie, la possibilité de venir vendre ses produits "éducatifs".

Cette approche très libérale du système scolaire repose sur le principe de l'autonomie qui, dans les faits, ne contribue en rien à la lutte contre les inégalités mais qui bien au contraire, exacerbe la compétition entre les élèves, les équipes pédagogiques et les établissements scolaires.

### **Made in USA**

Pour s'amuser un peu: presque toutes ces belles idées viennent des Etats-Unis:

*Le choix de l'école* s'appelait anciennement "Teach for France" qui était la copie de "teach for America".

On parle de *Young Leaders* (voir l'encadré, plus haut) mais aussi de *Soft-Skills* (les qualités innées et celles qui s'acquièrent).

L'association *Yes Academia* vient de l'association "Global Potential" (créée à New-York) et s'occupe de *«l'empowerment des jeunes»* (un outil de... management). On entend parler de *«Blended Learning»*, un truc qui veut dire: adaptation des modalités pédagogiques de formation à l'objectif pédagogique. Bref, une grande nouveauté.

On pourrait multiplier les exemples.

## CONCLUSION

Essayons de tirer un bilan des actions de toutes ces associations

Selon les données de 2022, les inégalités selon les milieux sociaux se creusent bien avant le supérieur. L'école « n'augmente pas » les inégalités : sans elle, les écarts seraient colossaux. L'école doit faire face à des inégalités de niveau de vie et de diplôme des parents. Celles-ci sont elles-mêmes le fruit d'un système qui, sous couvert « d'élitisme républicain », a toujours été très inégalitaire.

Le ministère lui-même admet que les inégalités ont augmenté au cours du dernier quinquennat. Les enquêtes menées par les services statistiques du ministère publiées le 28 septembre convergent en effet sur deux points.

Le ministère reconnaît que la mesure du niveau des élèves augmente de manière générale, tandis qu'il demeure au mieux stable dans les écoles inscrites dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Des facteurs relatifs aux **conditions de vie** sont considérés comme susceptibles d'être **associés à l'échec scolaire**. En première position on trouve les conditions d'emploi des parents, les conditions familiales et les conditions culturelles.

Six principales variables de conditions de vie sont retenues dans *l'Atlas des risques sociaux d'échec scolaire*, réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en 2016 :

**Le niveau de revenu des parents.** Les familles qui se trouvent dans le décile des revenus les plus faibles sont particulièrement touchées.

**Le chômage et la précarité en emploi,** qui mettent en doute la rentabilité des études et détériorent l'image du marché du travail.

**Le niveau de diplôme et les compétences des parents.**

**Le fait de vivre dans une famille monoparentale,** contexte réduisant objectivement la possibilité d'aide au travail à la maison.

**Le fait de vivre dans une famille nombreuse,** ayant pour effet le rationnement du temps d'aide aux devoirs.

**Les conditions de logement,** impliquant notamment un rationnement de l'espace par surpeuplement.

Sur la période 2016-2017, les inégalités scolaires sont toujours bien présentes et toujours très en lien avec le milieu social.

Donc pourquoi une telle débauche d'argent public pour ne pas régler ce qui est l'objectif premier de tous ceux que l'on vient de voir ?

Au moins quatre raisons sont possibles :

Faire entrer de plus en plus tôt les jeunes dans la vie active après avoir suivi une formation guidée par l'entreprise afin de répondre aux besoins de ladite entreprise. Lorsque celle-ci n'aura plus besoin du salarié elle peut lui demander de se former dans le cadre de « *la formation tout au long de sa vie* », faisant ainsi du salarié une personne mobile et adaptable à souhait. Toutefois la capacité à se former ne sera pas la même pour tous, selon l'âge, la résidence, les moyens financiers, les capacités intellectuelles.

Réaliser le rêve du Medef, faire entrer l'entreprise de plain-pied dans l'éducation, dans le but de formater à la demande la main d'œuvre, à savoir sous couvert de générosité, ponctionner l'argent public de diverses manières, subventions, défiscalisations, moyens humains et techniques. C'est aussi permettre à nos généreux donateurs de s'offrir une image très respectable d'hommes ou d'entreprises charitables. N'en voulons pas aux milliardaires, ils donnent, ils partagent... avec notre argent, l'argent public.

Ainsi vont le démantèlement et la privatisation de l'Education Nationale.

Est-il permis de penser que l'opacité, la complexité absolue dans laquelle évoluent toutes ces structures, fondations, associations, entreprises a pour but de brouiller au maximum toutes les pistes qui permettraient d'avoir connaissance du gaspillage monstrueux qui est fait de l'argent public ?

**Ce n'est pas dans ses effets qu'on attaque le mal, c'est dans sa cause.**

